

Lyon, le 22 novembre 2011 – **Le 1^{er} séminaire national des délégués des mutuelles de l'union Harmonie Mutuelles se déroulera, à Lyon, les 25 et 26 novembre 2011. Ce rendez-vous sera l'occasion de débattre sur le rôle d'Harmonie Mutuelles et la place de la mutualité dans les grands débats d'actualité concernant la santé.**

Près de 1000 personnes réunies à Lyon

Les 1 000 délégués d'Harmonie mutuelles (représentant plus de 4,5 millions de personnes) se retrouvent à Lyon, pour leur premier séminaire national au Centre de Congrès de Lyon- Cité Internationale, les 25 et 26 novembre prochains.

Etape clef dans la vie de l'union et de ses projets, ce séminaire est aussi l'occasion de réaffirmer, haut et fort, l'absolue nécessité d'un régime d'assurance maladie obligatoire remboursant au plus haut niveau, avec des restes à charges maîtrisés.

Alors que le renoncement aux soins progresse et frappe désormais 30 % des assurés sociaux, les délégués d'Harmonie mutuelles demandent le retrait immédiat de la taxe de 7 % sur les garanties responsables et l'instauration dès 2012 d'un parcours de soins garantissant à tous tiers-payant et tarifs opposables.

La démocratie, l'ADN d'Harmonie Mutuelles

Conformément aux principes de la démocratie, les adhérents élisent leurs délégués, qui les représentent. Réunis en assemblée générale, ces délégués examinent les comptes et les orientations des mutuelles. Ce principe de démocratie fixe une ligne de partage fondamentale entre l'adhérent mutualiste et le « simple » client d'une entreprise commerciale. Par sa cotisation, l'adhérent n'acquiert pas seulement un droit à une prestation ou à un service, mais également le droit de participer aux prises des décisions.

A propos d'Harmonie Mutuelles

L'union Harmonie Mutuelles, fondée en 2004, par Harmonie Mutualité et Prévadiès, regroupe aujourd'hui également la Mutuelle Mare Gaillard, Mutuelle Existence, la MNAM (Mutuelle Nationale Aviation Marine), Santévie, la SMAR (Mutuelle du ministère de l'Agriculture) et SPHERIA Val de France.

L'ensemble des mutuelles qui constituent l'union Harmonie Mutuelles représente :

- 2,5 milliards d'euros de cotisations santé
- 4,6 millions de personnes protégées
- 582 200 bénéficiaires RO/RSI
- 35 200 entreprises adhérentes
- 342 agences sur 67 départements et 4 DOM/TOM
- 4800 collaborateurs

En juin 2011, suite aux décisions de leur Assemblée générale respective, Harmonie Mutualité, Mutuelle Existence, Prévadiès, Santévie et SPHERIA Val de France s'engagent dans une démarche de fusion pour créer une mutuelle nationale, acteur majeur de la santé à l'horizon 2012. La MNAM, la Mutuelle Mare Gaillard et la SMAR ne fusionneront pas mais conservent toute leur place au sein de l'union Harmonie Mutuelles.

Relations Presse d'Harmonie Mutuelles - Agence Wellcom

Marion Obadia / Anne-Stéphanie Noïrot

mo@wellcom.fr / asn@wellcom.fr - Tél. : 01 46 34 60 60